



PAPIERS D'IMPRESSION

CONCEPTION, REALISATION ET IMPRESSION DE LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE COMMUNE DE VILLE-LA-GRAND (74)

Contenu du marché

Le marché est décomposé en deux lots. Le premier lot porte sur la conception, la création graphique et la mise en page de supports de communication divers et le second lot porte sur les impressions, les façonnages et les livraisons de ces documents.

Période : 2017

Durée : 1 an renouvelable deux fois.

Cadre du marché

Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Acteur impliqué

Commune de Ville-la-Grand



LE TERRITOIRE

Ville-La-Grand est une commune située dans le département de la Haute-Savoie, en région Auvergne-Rhône-Alpes

Superficie : 4,49 km²

Nombre d'habitants : 8 926

Éléments spécifiques du marché



Points forts

Il est rappelé en préambule du marché que la Commune intègre les principes du développement durable dans l'ensemble de ses actions municipales et notamment au sein de ses marchés publics.

Des exigences environnementales correspondant à des labels environnementaux sont exigées par la Commune dans les spécifications techniques du marché.

Critères de sélection des offres : la note est pondérée à 30 % relativement à l'engagement en matière de développement durable.



Spécifications techniques

Pour les impressions :

- Impression recto verso
- Utilisation impérative d'encre végétale

Pour le papier :

- Papiers labellisés PEFC, FSC ou équivalent afin de justifier la provenance (forêts gérées durablement)
- Utilisation de papiers couchés ½ mat 135 gr/m² (variantes en 120 gr/m² et papier fibres 100 % recyclées, type Cyclus)

Pour l'imprimeur :

- Il doit justifier du label IMPRIM VERT et de la gestion propre de son process
- Valorisation de l'imprimeur candidat qui présentera les labellisations PEFC, FSC ou équivalent à jour, ISO 9 001 ou ISO 14 001

Pour le transport :

- Prise en compte de l'effort manifesté pour réaliser un transport responsable en matière d'émissions polluantes ayant ainsi un faible impact sur la qualité de l'air.

Pistes d'amélioration

- Préciser que le label FSC est requis, « FSC 100 % issu de forêts bien gérées », « FSC mixte – Papier issu de sources responsables » ou « FSC recyclé Fabriqué à partir de matériaux recyclés ».
- Préciser que le label PEFC est requis, « Certifié PEFC » ou « PEFC recyclé »
- Exiger que le papier soit dépourvu de chlore élémentaire (ECF) et le mode de preuve correspondant (par exemple un dossier technique constitué par le fabricant)
- Exiger un document listant tous les produits chimiques utilisés dans le papier
- Imposer que les livraisons soient réalisées avec des moyens de transport respectueux de l'environnement
- Limiter l'utilisation d'emballages pour les livraisons
- Préciser la notion de « gestion propre » du process du candidat.
- Préciser ce qui sera pris en compte au stade de l'évaluation du critère relatif à l'« engagement en matière de développement durable », pondéré à 30 %.
- Demander pour le lot conception une mise en page qui limite la taille des marges et des interlignages ; limiter les aplats de couleurs et proposer des typographies peu consommatrices en encre.

Pour aller plus loin

Le pouvoir adjudicateur peut exiger un écolabel (NF environnement, écolabel européen, Nordic Swan, Ange Bleu) ou son équivalent.

Il peut interdire l'utilisation de substances dangereuses pour la santé ou les écosystèmes aquatiques lors de la fabrication

Ressources complémentaires

[Conseil de la gestion des forêts \(FSC\)](#)

https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/daj/marches_publics/oeap/gem/fournitures_bureau/fournitures_bureau.pdf

<https://www.pefc-france.org/>

https://ec.europa.eu/environment/gpp/pdf/toolkit/paper_GPP_product_sheet_fr.pdf

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/particuliers/labels-environnementaux#labelsrow-3>

<https://librairie.ademe.fr/consommer-autrement/4006-papeterie-et-fournitures-impacts-environnementaux-et-labels.html>

Fiche réalisée par :



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Énergie Environnement

Dans le cadre du projet :

GPP-STREAM
Interreg Europe



Soutenu par :


**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*